



PV non reçu et majoré !!

Par **joline1972**, le **22/08/2015** à **15:30**

Bonjour

je viens de recevoir un PV majoré de 180 euros pour une infraction de vitesse au dessus de 50kmh et inferieur a 20kmh.

Le soucis est que je n'ai jamais reçu le pv ni les relances dont l'infraction datant d'avril 2015 et on est en Août.

j'ai analysé le le document majoré envoyé en AR , là je l'ai reçu bizarre! je ne conteste pas le pv (radar automatique) c'était bien moi mais si j'avais reçu le pv initial je l'aurais payé car j'ai toujours payé mes pv en temps et en heure (peur de la majoration).

Et donc je constate sur le document qu'il n'y a pas le montant de mon infraction initial et que le document qui m'a été envoyé comporte des erreurs de mon adresse , il manque un élément de l'adresse et le code postal est pas le mien , donc je stabilote cela en jaune , je photocopie le tout+ la photocopie de ma carte grise et l'envoi en contestation de mon document numero 3 mais j'ai dû payer les 180 euros en consignation.

je suis dégoûtée et j'espère qu'ils vont se rendre compte que sur ma carte grise l'adresse est bonne et que le radar a envoyé à la mauvaise adresse , j'attends leur réponse !

Si réponse négative de leur part quel est mon recours car je suis de bonne foi et ce sera trop facile de majorer les gens dans ces cas là!

merci de votre aide